

# Une coopérative cousu

**Elles sont 16. Seize femmes qui ont refusé d'accepter avec fatalisme le dépôt de bilan de leur usine, la dernière usine de confection niortaise pour se lancer, cette année, dans l'aventure d'une coopérative ouvrière.**

Elles étaient un peu émues, Mireille, Martine et leurs collègues lorsque les caméras de TF1 et les micros de France Bleu Poitou se sont braqués sur elles. Les petites couturières n'avaient pas imaginé une telle médiatisation et pensaient d'abord à coudre toutes les pièces de l'immense patchwork de leur nouvelle entreprise. Car entre les papiers officiels pour créer leur Scop<sup>(1)</sup>, les réticences à surmonter pour obtenir des aides, et la liquidation de leur usine, elles ont vécu six mois de folie. De juillet, date de la fermeture de PVF, leur ancienne entreprise, à décembre, moment de la création de Couture Venise Verte, leur création, cousue main...

"Heureusement, nous avons nos familles derrière nous, il fallait vraiment qu'elles nous soutiennent pour mener cette aventure" racontent Véronique Got, chef d'atelier et Mireille Benezzy, secrétaire-comptable. "Nous sommes des ouvrières, ce n'était pas facile de penser à tout et, au début, nous nous sommes trop reposées sur des tiers pour constater qu'il fallait que nous reprenions tout en mains, nous-mêmes" se remémore Martine Monssieur, gérante de la Scop. Car le temps pressait : il ne fallait pas laisser trop de



Couture Venise Verte a redémarré son activité le 5 janvier.

Bruno Denbord

mois s'écouler entre la fermeture de leur ancienne usine et le lancement de leur Scop, de peur de voir leur clientèle s'adresser à d'autres sous-traitants. "Dans le milieu de la confection, pour des ateliers comme le nôtre, c'est la bouche-à-oreille qui compte. Nous avons des clients qu'il ne fallait pas laisser s'échapper. J'ai dû leur demander de retarder de six mois leurs commandes, ce n'était pas facile ! se souvient la chef d'atelier, qui se trouve être aussi aujourd'hui responsable commerciale. Mais je connais certains de mes clients depuis des années et ils ont bien voulu nous faire confiance. Ceci étant, il était temps de redémarrer début janvier car nous avions une grosse commande de pantalons qui ne pouvait plus attendre."

Heureusement aussi, quelques coups de pouce ont permis de faire avancer le dossier plus vite. Car la liquidation de PVF est intervenue en même temps qu'une autre grosse fermeture, celle de la Camif qui mobilisait tout le monde. "Notre dossier de reprise était bloqué de ce

fait. Alors nous avons dû tirer quelques sonnettes !" se souvient Mireille Benezzy. Celle de la Communauté d'agglomération, où le vice-président en charge de l'économie et 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Niort, Pascal Duforestel, s'est beaucoup investi. "C'est un partenariat exemplaire qui s'est créé autour de Couture Venise Verte, souligne-t-il. La CAN a aidé les salariées à monter leur dossier, à obtenir différentes aides. Le service économique les soutient encore dans leurs démarches car l'entreprise est fragile la première année. La Ville a racheté une partie des locaux. L'ancien Préfet, Régis Guyot, avait saisi l'importance de ce projet également et la Région a doublé l'apport personnel des 16 salariées, à travers ses "bourses tremplin pour l'emploi."

De quoi placer Couture Venise Verte sous de bons augures et lui donner un peu plus de trésorerie car les petites couturières, elles, devaient à la fois constituer leur capital, négocier avec le propriétaire des locaux



Bruno Denbord



Jeune salariée au repassage.

Bruno Denbord



# Le main

de leur ancienne usine, racheter les machines à leur ancien patron... "Beaucoup de nuits blanches ! résume Véronique Got. Mais c'était surtout long pour les filles qui ne suivaient pas les démarches au jour le jour et qui avaient fait le choix de tenter cette aventure. Les mois passaient et, dans notre cellule de reclassement, on nous poussait à faire des CV et des lettres de motivation pour trouver un autre boulot !"

## Un vrai savoir-faire

Malgré les faux-plis et les accrocs, l'équipe des couturières est restée soudée. Dans le droit fil de son projet. Des 16 salariées qui avaient eu l'audace de croire



**Mireille la comptable, Martine la gérante et Véronique la chef d'atelier : ouvrières et entrepreneuses.**

Aujourd'hui, les machines piquent sans relâche, tantôt des chemisiers de soie pour des marques prestigieuses, tantôt des robes pour la toute prochaine collection printemps-été. Couture Venise Verte a recentré ses activités sur son cœur de métier – haut-de-gamme et moyenne gamme – pour ne pas se disperser. Plusieurs salons à Paris sont inscrits sur l'agenda de Véronique Got, chargée de démarcher de nouveaux clients. Y compris le très prestigieux Salon des créateurs au Louvre. Le téléphone sonne, porteur d'encouragements de Niortais qui ont envie de soutenir cette belle histoire. "On est contentes d'être là, on ne se fait pas prier pour démarrer le matin à 7h30 vous savez ! sourit Joséphina. C'est notre entreprise maintenant, on est toutes associées. On va tout faire pour embaucher des jeunes et les former." ■

Véronique Bonnet-Leclerc

(1) Société coopérative ouvrière de production



**Un savoir-faire en couture haut-de-gamme.**

**Couture Venise Verte, 24 rue Blaise-Pascal, zone industrielle de Saint-Liguaire. Tél. 05 49 28 25 17. Attention, l'atelier est "façonner" pour d'autres entreprises et ne travaille pas pour les particuliers.**

Bruno Darbord

en la reprise de leur ancienne boîte, il en est resté 16 à l'arrivée, le 5 janvier, jour J du grand redémarrage de leur activité. "Nous en avons connu plusieurs des fermetures d'usine pour certaines d'entre nous, se rémémore Martine Monssieur. Moi, par exemple, je faisais partie de l'entreprise Simonnet, la plus grande entreprise de confection de Niort qui a mis la clé sous la porte dans les années 80. On a un vrai savoir-faire, on a des années de métier et on a suivi une formation de couture haut-de-gamme, pas question de laisser perdre tout cela ! Et puis, on a entre 45 et 50 ans, alors, pour certaines, c'est notre dernière chance !"



## LOGEMENT SOCIAL

# 100 nouvelles maisons

*La Sémie, société d'économie mixte qui gère des logements sociaux à Niort et Habitat Sud-Deux-Sèvres se sont unis pour créer deux nouveaux lotissements. A Saint-Liguaire et à Souché, près de 100 nouvelles maisons seront bientôt à disposition.*

*particularités pour chaque lot de maisons que nous construisons, ce qui évitera l'uniformité. Au total, nous aménageons 49 parcelles à Saint-Liguaire et 42 à Souché, avec une offre diversifiée puisqu'il y aura à la fois du logement locatif social et des terrains en accession et la propriété."*

## Des économies d'énergie

Précision importante : les maisons construites par la Sémie rue Léon-Tolstoï à Saint-Liguaire, sont à "haute performance énergétique" c'est-à-dire qu'elles sont conçues pour consommer moins d'énergie et donc, être plus économes pour les locataires. Chauffe-eau solaires, excellente isolation, bonne orientation des pièces à vivre... la Sémie a reçu des aides de la Ville et de l'Ademe pour pouvoir mettre en œuvre ces mesures, qu'apprécieront les futurs locataires. En outre, ces logements sont soit déjà adaptés aux personnes à mobilité réduite – personnes âgées ou handicapées – soit très facilement adaptables, selon les demandes des locataires. Autant dire que ces futurs lotissements devraient être habités dès la fin des travaux, prévus en 2010. En revanche, la crise se fait durement ressentir en ce qui concerne les parcelles à vendre.

## La Sémie, c'est qui, c'est quoi ?

La Sémie est une société d'économie mixte créée par la Ville dans les années 70 pour construire des logements intermédiaires dans le quartier du Clou-Bouchet. En 1986, elle s'est recentrée sur le logement social, comme Habitat Sud-Deux-Sèvres (ex-Opac) mais aménage aussi des zones économiques ou des lotissements communaux. C'est elle qui est par exemple chargée de construire les logements des pompiers du futur Service de secours et d'incendie. Tous les ans, la Sémie met sur le marché entre 20 et 30 logements sociaux et dispose aujourd'hui d'un parc de 530 logements, pour moitié en maisons individuelles, comme les deux nouveaux lotissements de Souché et de Saint-Liguaire, pour moitié de petits immeubles (essentiellement en centre-ville).

*"Nous avons beaucoup de demandes en attente en matière de location mais en revanche, nous ressentons une baisse de la demande pour les terrains mis en vente, confirme Lucien Guignabel. Les familles ont du mal à obtenir des prêts et par exemple, sur les 24 parcelles en vente à Saint-Liguaire, 9 seulement ont trouvé preneur. Ceci étant, nous pouvons espérer que la baisse des taux d'intérêt va avoir un effet positif. Sinon, nous utiliserons ces terrains pour construire des locatifs supplémentaires."* Si vous êtes vous-mêmes en recherche de logement ou si vous projetez de faire construire votre propre maison, c'est en tout cas le moment de prendre contact avec la Sémie... ■

Véronique Bonnet-Leclerc

**Rens. Sémie, 64 av. Saint-Jean d'Angély, tél. 05 49 06 84 71.**



Lucien Guignabel, directeur de la Sémie.

**P**as toujours facile pour une famille de se loger. Surtout en ces périodes difficiles où les revenus du foyer ont plus tendance à baisser qu'à augmenter... Vous le savez, Niort s'est engagée dans un "Projet de rénovation urbaine et sociale" pour rénover les quartiers du Clou-Bouchet et de la Tour-Chabot. Les immeubles les plus vétustes ont été détruits, d'autres sont rénovés, les espaces publics sont repensés et parallèlement, les bailleurs sociaux construisent de nouveaux logements un peu partout dans la ville. L'objectif étant de mettre sur le marché des logements mieux adaptés aux familles d'aujourd'hui que les anciennes HLM. Et de proposer d'autres logements sociaux collectifs et individuels dans les différents quartiers de la ville. Deux lotissements sont donc en train de voir le jour à Saint-Liguaire, rue Tolstoï et à Souché, rue des Ors, à cinq minutes des

deux anciens bourgs. Des opérations qui permettront aux Niortais soit d'accéder à la propriété, en achetant un terrain viabilisé, soit de pouvoir louer une maison de type 3 ou 4. "Nous travaillons avec Habitat Sud-Deux-Sèvres sur ces deux nouveaux lotissements, explique Lucien Guignabel, directeur de la Sémie, la société d'économie mixte chargée par la Ville de gérer le logement social. Ensemble, tout en conservant des



L'emplacement du futur lotissement de Souché.

## Le saviez-vous ?

### L'Afrique- l'Amérique à la rame

Le 8 mars, c'est un Niortais qui prendra le départ de Saint-Louis du Sénégal pour faire la traversée de l'Atlantique à la rame. En solitaire et en autonomie complète. Jean-Jacques Gauthier, ancien champion olympique et champion de France d'aviron, qui s'est installé dans notre ville en 2003 pour des raisons professionnelles, se prépare depuis longtemps à relever ce défi pour rallier l'Afrique à l'Amérique, Saint-Louis du Sénégal à Cayenne en Guyane. Soit entre 40 et 60 jours de traversée, dans un bateau super équipé (ordinateur, désalinisateur, téléphone satellite...) et lesté de 82 kilos de nourriture ! Parrainé par son employeur, la Maif qui soutient l'aviron français depuis 2001, mais aussi par la Macif, Ima et les collectivités



locales, Jean-Jacques Gauthier prévoit de ramer 13 heures sur 24 ! Une expérience que nous pourrions suivre au jour le jour soit sur son site Internet, où nous pourrions faire la course virtuellement, comme le Vendée Globe, soit dans le magasin Décathlon. Rameur au grand cœur, Jean-Jacques Gauthier se lance dans cette aventure extrême pour faire connaître une association, Naevus 2000, qui lutte contre une maladie, le naevus congénital et le déremboursement des soins. ■

[www.ramencoeur.net](http://www.ramencoeur.net)

## NIORT TERRE D'ASILE

# Berceuses du monde

*Des chansons magiques bercent tous les bébés. Mamans et papas du monde entier partagent ce secret capable de soigner gros chagrins et petites peines. Trois associations de notre cité ont enregistré ces berceuses d'ici et d'ailleurs.*

Un air et des paroles venus de Somalie emplissent le studio d'enregistrement de la maison de quartier de la Tour-Chabot. C'est une petite partie de la culture Est africaine que madame Hibo Yonis a accepté de partager. Face au micro, la chanteuse, de vert vêtu, oublie son appréhension. Les paroles de cette berceuse de la corne de l'Afrique nous échappent. Pourtant l'effet apaisant et envoûtant est immédiat. "C'est une chanson magique qui empêche les enfants de pleurer dans le bus" explique dans un sourire madame Yonis.

Plus à son aise, la chanteuse replace son casque sur ses oreilles. Et pour la deuxième fois, la berceuse somalienne envahit le studio. "C'est une vieille chanson que connaissait déjà la mère de ma mère" précise-t-elle. L'enregistrement est dans la boîte. Gabriel Closier, ingénieur son de l'association Décibel animé, est satisfait. Hibo, "très contente d'avoir participé" peut alors nous livrer une traduction des paroles de sa ritournelle. "Cette berceuse demande à l'enfant pourquoi il pleure. Elle lui dit de ne pas s'inquiéter, que son papa reviendra bientôt." Rayonnante, la chanteuse quitte le studio. Prête à revenir. C'est cette chanson magique et bien



Des parents de différentes cultures sont venus enregistrer les berceuses à la maison de quartier de la Tour-Chabot.

d'autres que l'association Libres paroles, le Secours populaire et France terre d'asile ont voulu livrer au plus grand nombre. "Le projet est né durant l'été 2007, indique Stéphane Amat. Nous avons souhaité mettre en valeur et partager des berceuses chantées tout autour du monde." Convaincre des chanteurs anonymes de participer à cette grande aventure n'est pas toujours chose aisée. "Pour nous, c'est aussi un excellent moyen de permettre aux personnes venues de divers pays et horizons de se rencontrer à la maison de quartier. Le disque permet aux chanteurs de partager leur culture orale." Au cours de l'hiver, des berceuses russe, pakistanaise ou encore japonaise ont rejoint sur le CD la chanson somalienne. Ce beau projet a reçu le soutien du Centre d'animation départemental enfance famille, de Réussite éducative, de la DDJS, du Conseil général et du Conseil régional.

"L'enregistrement du disque n'est pas une fin en soi. Notre idée est de réunir aussi les enfants et les conjoints des chanteuses et chanteurs notamment pour l'élaboration de la jaquette du CD" indique Claire Sellier, de France terre

### Où se procurer l'album

Le CD berceuses du monde sera disponible à compter du mois de juin :

- A la maison de quartier de la Tour-Chabot.
- A la maison de quartier du Clou-Bouchet.
- A l'Espace culturel Leclerc.
- A la Librairie des halles
- A la Librairie des mots vagabonds.

d'asile. Une réalisation à laquelle ont également pris part Xavier Degrolard, l'illustrateur Laurent Blondy et l'artiste Caroline Billaud.

A sa sortie, l'album sera distribué aux différents lieux d'accueil de la petite enfance du département. Crèches, haltes garderies et PMI bénéficieront de ce bel "outil de travail" dans les semaines à venir. Le grand public pourra aussi se procurer le CD dans de nombreux points de vente (lire ci-dessus). Parents d'ici et d'ailleurs, les chansons magiques bercent bientôt vos bébés. Alors, "dors mon enfant de rêve." ■

David Birot

### D'ici et d'ailleurs

Le disque réunira des chansons de tous les continents. Seront représentés : la Russie, l'Afghanistan, le Pakistan, l'Arménie, la France, le Kenya, la Somalie, la République dominicaine, l'Inde, le Japon, le Togo, l'Angola, la Grande-Bretagne.

Il sera possible de rencontrer les participants au projet le 21 mars lors de la journée co-parentalité (lire page 6). Rens. au 05 49 73 03 25.

## BIBLIOTHÈQUE SONORE

# Ils donnent leur voix à ceux qui ne voient pas

Depuis 30 ans, l'association des Donneurs de voix des Deux-Sèvres est au service des déficients visuels et alimente pour eux la Bibliothèque sonore. Rencontre avec quelques-unes de ces voix.

Un lundi soir de janvier, à la Bibliothèque sonore, place Jacques-de-Liniers. La permanence hebdomadaire de l'association des Donneurs de voix, qui rayonne sur tout le département et au-delà, touche à sa fin. Dans le local prêté par la mairie, quatre bénévoles s'affairent encore. Il y a là Michel Martin, le président ; Nicole Bernard et Yolande Rey, bénévoles et donneuses de voix ; et Jean Leblond, vice-président et spécialiste de la transformation des audiolivres (cassettes, CD) au format MP3, technologie qui permet de compresser un livre entier sur un seul CD, au lieu de 20 avant.

Dans l'entrée, une grande affiche, frappée du logo du Lions club<sup>(1)</sup>, rappelle la mission de ces bénévoles : "Il existe 1 500 000 malvoyants. Pourquoi les laisser sans lecture ?"

Trente ans maintenant que la Bibliothèque sonore – depuis février 1979 – rattachée à l'association des Donneurs



de voix apporte la réponse aux déficients visuels. Des réponses plutôt, puisqu'elle est riche d'un fonds de 4 500 audiolivres (romans classiques, policiers, pièces de théâtre...) en prêt gratuit<sup>(2)</sup>. Une référence dans le Centre-Ouest, sachant qu'il existe en France plus d'une centaine de bibliothèques sonores pour un total de 350 000 ouvrages enregistrés. Cent vingt audiolecteurs, de 70 à 100 ans, sont abonnés à celle de Niort et reçoivent leurs audiolivres par la poste, l'association bénéficiant de la franchise des aveugles. Pour faire son choix, il suffit de demander le catalogue (cassettes, CD et MP3).

Pour l'alimenter, ils sont 26 – 24 femmes et 2 hommes – à donner régulièrement de leur temps. L'enregistrement des ouvrages ne se déroule pas au local de

l'association. "Nous faisons cela chez nous, au calme", explique le président qui a commencé "dans le métier" en enregistrant votre *Vivre à Niort*. Chaque mois, cette version audio est envoyée à une vingtaine de malvoyants.

Certains donneurs consacrent une heure par jour à cette activité. D'autres, quinze minutes. Ancienne institutrice, Yolande Rey donne ainsi sa voix depuis 1993. Il y a quelques jours, elle a attaqué l'enregistrement de *La Villa Belza*, de Bernadette Pecassou. "J'ai commencé à la retraite. C'est pour moi une façon de me sentir utile, d'apporter un peu de présence aux déficients visuels et de briser leur solitude." Nicole Bernard, elle, est sur le point de terminer l'enregistrement du prix Goncourt 2008 et pense déjà à son prochain livre, le

dernier Philippe Besson. "On enregistre un livre parce qu'il nous plaît et que l'on a envie de le faire partager", reconnaît cette enseignante, donneuse de voix depuis six ans.

"Donner sa voix demande du temps", rappelle Michel Martin. C'est pour cela que les donneurs de voix sont souvent des retraités ayant, qui plus est, "une bonne diction". Rien à voir avec une lecture pour soi. "Je parlais même de don de soi", remarque le président. Un don apprécié. En 2008, le plus assidu des audiolecteurs de la bibliothèque a ainsi "lu" 146 livres. Et très bientôt, il pourra découvrir comme vous ce *Vivre à Niort* ! ■

Marie-Catherine Comère

(1) A l'origine, l'association a été créée par un Lions Doyen et elle est soutenue par le Lions Club.

(2) Seul un certificat médical est demandé.

**Contact : Association des donneurs de voix/Bibliothèque sonore de Niort pour les Deux-Sèvres, 6 place Jacques-de-Liniers, tél. 05 49 77 03 12.**

**Permanence : le lundi, de 15h à 18h. E-mail : bsnriort79@libertysurf.fr**

**Site Internet : www.bibliotheques-sonores.org**

## Ramassage des déchets

Une nouvelle règle entre en vigueur début mars concernant le ramassage des cartons des commerces en centre-ville. Ce service n'est pas obligatoire pour les collectivités mais est mis en place par la Communauté d'agglomération, animée de la même volonté que la municipalité de faire de notre centre historique un espace propre et attrayant. Le ramassage des cartons est donc organisé spécialement pour les restaurants et autres commerces deux fois par semaine, le jeudi et le samedi. Un code de bonne conduite a été élaboré avec la Ville, la Can, la CCI et des représentants des Vitrines de Niort avec des restaurateurs, pour respecter ce rythme de ramassage. Et éviter comme c'était le cas trop souvent de voir les cartons s'amonceler tous les jours de la semaine sur nos trottoirs. Par ailleurs, en ce qui concerne les particuliers, la CAN tient à rappeler qu'en cas de travaux dans votre rue qui empêche la benne de passer, vous devez mettre vos poubelles à l'extrémité de votre rue pour qu'elles soient collectées. ■

Rens. régie des déchets ménagers, numéro vert 0 800 335 468.



## Petite enfance

Jeudi 12 mars, à 20h30, l'association des assistantes maternelles des Brizeaux, Les Petits canailoux, organise une conférence intitulée "Un mot peut en cacher un autre" à la maison de quartier Nord. ■ Rens. Madame Dubin, tél. 05 49 24 96 98.

NOTEZ-LE



## SOLIDARITÉ

# Devenir famille de vacances pour le secours populaire

*Chaque année, avec le Secours populaire, des familles niortaises accueillent des enfants défavorisés. Au cours de ces vacances se tissent des liens très forts.*

C'est sans doute une des plus grandes satisfactions que la vie puisse donner : offrir du bonheur et des sourires à un enfant qui ne sait pas vraiment ce que le mot "vacances" veut dire. Toute l'année, le Secours populaire en donne l'occasion. Il suffit de devenir, pour eux, famille de vacances, en offrant des séjours aux petits bénéficiaires de l'association. Les petits Deux-Sévriens peuvent partir en Bretagne et nous pouvons nous aussi accueillir des enfants d'autres départements, ravis de changer d'air. "Ça peut aller d'une semaine à un mois, que ce soit en hiver ou en été" indique Christian Chiraux, un des secrétaires départementaux et bénévoles, responsable de ces échanges.

Quatorze familles ont accueilli des enfants d'Ille-et-Vilaine et de Côtes d'Armor en 2007, trentre-trois en 2008. Le principe est simple : si vous avez envie de partager un peu de votre bonheur, il vous suffit de contacter



l'association. Deux bénévoles viennent alors vous rencontrer, vous remettre les papiers à remplir. Il n'est pas obligatoire d'avoir déjà des enfants, même si c'est préférable. On vous demandera un

extrait de casier judiciaire pour toutes les personnes de plus de 18 ans du foyer, un certificat médical, une photocopie des assurances. Une fois l'enfant arrivé, la famille de vacances peut

joindre, nuit et jour, des bénévoles du Secours populaire pour leur demander conseil.

"L'adaptation est rapide. Les enfants accueillis ont entre 6 et 12 ans, mais il n'est pas rare que les liens tissés deviennent si forts que les familles continuent à les recevoir au-delà de cette limite." Pour le bonheur des enfants, l'action du Secours populaire des Deux-Sèvres organise aussi des vacances avec ses homologues d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor. "Les jeunes de nos familles bénéficiaires peuvent ainsi changer d'horizon, nous finançons leur voyage. Nous avons choisi ces deux départements car ils correspondent à des destinations ferroviaires sans changement de gare à Paris." Parmi les 429 familles aidées par le Secours populaire, quarante-trois enfants des Deux-Sèvres, majoritairement Niortais, ont ainsi pu partir en vacances en 2008. Enfin, grâce à des soutiens des comités d'entreprises du SIEDS ou de la SNCF ou encore du Lion's club, le Secours populaire offre aussi des séjours en colonie de vacances. ■

Jacques Brinaire

**Secours populaire, 18 bis  
rue Jean-Gabriel Domergue,  
tél 05 49 79 23 15.  
e-mail : contact@spf79.org**

## Maladies psychiques

Du 16 au 22 mars, se déroule une semaine de sensibilisation à la santé mentale. Le 18 mars, à 18h, l'Institut en soins infirmiers accueillera une conférence intitulée "Maladies psychiques : parcours thérapeutique et lien social". Cette conférence sera donnée par le Docteur Bloch, psychiatre à l'hôpital, et plusieurs membres de son équipe. Elle est organisée par l'Unafam 79, (Union nationale des amis et familles de malades psychiques). ■

Rens. Madame Aveline, tél. 05 49 09 22 01.

## Rendez-vous pour les parents

La Smip, mutuelle niortaise spécialisée dans la santé et la prévoyance, qui fête cette année ses 80 ans, organise plusieurs rendez-vous destinés aux parents et aux enfants. Pour répondre aux petites et grandes questions en matière d'éducation et de santé. Ce mois-ci :

- Formation aux gestes qui sauvent, dispensée par des formateurs professionnels de la Croix-Rouge le samedi 7 mars de 8h30 à 12h30 à la Croix-Rouge, 6 bis rue Rochette.
- Nutriathlon, mercredi 18 mars de 14h à 17h à l'Espace culturel Leclerc. Les enfants seront invités à composer leurs repas comme s'ils étaient au self. Chaque plateau est ensuite analysé pour mesurer l'apport en graisse et en sucre. ■



# Prévoir et prévenir les risques



L'inondation de 1995 avait atteint la rue Baugier. La municipalité a depuis réalisé un programme de travaux hydrauliques pour réguler le débit de la Sèvre.

Bruno Dubreuil

**En cas de forte crue de la Sèvre niortaise, le risque d'inondation existe. Notre commune est dotée d'un Plan de prévention des risques naturels prévisibles. De même, elle est préparée à intervenir en cas de risques technologiques, sanitaires ou météorologiques. Précisions sur les dispositifs en place.**

**S**amedi 24 puis dimanche 25 janvier, les habitants des bords de Sèvre susceptibles d'être concernés ont reçu dans leur boîte aux lettres un message de la mairie intitulé "risque inondation – crue en cours". Ce document avertissait qu'en raison du niveau de la Sèvre aux Vieux-Ponts de 12,16 mètres ce matin, de possibles débordements localisés pouvaient "affecter les voies sur berges et gêner la circulation, mais sans entraîner de dommages significatifs pour les riverains". Appelant à la vigilance, cet avis contenait aussi des conseils et numéros pratiques et informait de l'action des services municipaux pour faciliter l'écoulement des eaux. Un message similaire était apposé sur les pare-brise des véhicules garés en zone inondable. Quelques jours plus tard, le niveau de la Sèvre aux Vieux-Ponts était

repassé en dessous des 12 mètres. L'alerte était levée. Pascal Lacroix, de la Direction municipale des risques majeurs, à l'initiative de ce message, expliquait : "L'inondation est le premier risque majeur en France et c'est aussi le premier sur la commune. La chaîne d'alerte, Service de prévision des crues littoral atlantique – Préfecture – mairie – administrés, s'appuie sur des prévisions du site vigiecrue qui édite une carte de situation et des bulletins de suivi national et locaux accessibles aux administrations

**A chaque risque, son pictogramme.**



comme au public." Lorsque la Ville reçoit un avis de crue, elle active son dispositif d'alerte. Niort centre-ville est dotée d'une échelle de crue de référence installée aux Vieux-Ponts. A compter de 12,38 mètres, la Sèvre commence à sortir de son lit. Les risques sont répartis en 3 niveaux : jaune (crue modeste comme en janvier 2009), orange (crue importante comme en 1995) ou rouge (crue exceptionnelle comme en 1982). Préventivement, la mairie agit : elle abaisse les ouvrages hydrauliques communaux pour faciliter l'écoulement des eaux. En cas de crue, elle relaie l'alerte auprès de la population par tous les moyens adaptés, mobilise les agents communaux pour mettre en place des périmètres de sécurité aux abords des zones inondables. Lorsque l'inondation est avérée, des mesures de protection et de sauvegarde sont mises en œuvre en lien avec les services de secours. Au terme de la crue, la mairie poursuit son action pour favoriser un retour rapide à la normale et mettre en place, en fonction des besoins, un accompagnement des Niortais sinistrés.

La Ville remplit ainsi son rôle, qui est de porter assistance à la population en cas de besoin. Comme le 8 janvier dernier au petit matin, lorsque la rupture d'une conduite d'eau causée par des mouvements de terrain perturbait la distribution d'eau dans un tiers de la ville. Une cellule de gestion de crise

s'était alors constituée, réunissant des élus, le directeur général des services et des directeurs de service communaux, la présidente et le directeur du Syndicat des eaux du Vivier, afin de piloter et coordonner l'action communale. Services municipaux et du Syndicat des eaux mobilisés avaient pu rétablir une situation normale en fin de journée. ■

Véronique Duval

Site Internet national : [www.vigiecrues.ecologies.gouv.fr](http://www.vigiecrues.ecologies.gouv.fr)

## Quels risques majeurs ?

Outre l'inondation, risque naturel prévisible, notre commune est susceptible d'être exposée à trois risques majeurs non prévisibles dits "risques technologiques" : rupture de barrage, accident industriel ou accident lors de transport de matières dangereuses. Afin de tester les procédures d'alerte et les dispositifs opérationnels de secours, la Préfecture organise régulièrement des exercices simulant des situations de crise pouvant associer les services municipaux. Enfin, les risques dits "saisonniers" tels les risques météorologiques ou sanitaires (canicule, grand froid...) font aussi l'objet de mesures de prévention et d'information.